

Zeitschrift: Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française
Herausgeber: Le messenger suisse
Band: 21 (1975)
Heft: 4

Rubrik: Revue de presse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Sandoz : une affaire florissante

L'entreprise de produits chimiques bâloise Sandoz S.A. a publié le chiffre d'affaires exact du groupe pour l'année 1974. Il s'élève à 4001 millions de francs contre 3616,3 millions l'année précédente. Ce qui représente une augmentation de 10,6 %. La progression aurait dû être de 18 % environ, si le chiffre d'affaire n'avait pas subi une perte de 280 millions de francs causée par la modification des parités monétaires. Le chiffre d'affaires du département « colorants » dans les différents pays a été satisfaisant, encore qu'il ait été globalement affecté durant le deuxième semestre par la crise mondiale du textile et une diminution subséquente des stocks à tous les niveaux de distribution qui n'étaient pas terminée en fin d'année. Le département pharmaceutique a enregistré dans les principaux marchés une demande accrue qui ne se reflète toutefois pas complètement dans le taux de croissance au début de 1974 en raison de la vente de Harz Company (Toronto, Canada). Quant au département agrochimie - alimentation, on note une progression très satisfaisante, surtout grâce aux produits agrochimiques, qui ont fait l'objet d'une plus forte demande à l'échelle mondiale. Outre le renchérissement des matières premières et la hausse

inflationniste des coûts, ce sont principalement les cours qui ont porté préjudice aux recettes du groupe. C'est pourquoi le bénéfice net de la maison mère n'a pu suivre l'évolution des ventes. Comme l'indiquait le message du Nouvel An, le Conseil d'administration proposera le 15 mai 1975 à l'Assemblée générale des actionnaires la distribution d'un dividende inchangé de 65 francs brut par action ou bon de participation.

Pourquoi quitte-t-on son poste ? L'interview de départ

(C.P.S.) La Société suisse de produits chimiques Sandoz a pour politique systématique d'interroger les employés qui la quittent. L'interview détaillé de départ dure 45 minutes en moyenne.

Cette entreprise estime en effet qu'il est important d'avoir un entretien avec le collaborateur qui quitte son service. Elle a fait, grâce à ce système de détection, une découverte de taille : moins de 50 % de ce personnel part pour gagner davantage d'argent ; les interviews révèlent même que certains changent pour un emploi moins rémunéré. Les facteurs fondamentaux dans la décision de partir ou de rester sont : le degré de satisfaction en fonction de l'environnement du travail et les relations avec les collègues.

Afin d'en savoir davantage, la maison Sandoz a effectué une étude plus spécifique auprès de 278 employés ayant quitté la so-

ciété en 1973 ; dans 45 % des cas, la décision provenait de circonstances personnelles ou familiales telles que : mauvaise santé, départ de la Suisse, service militaire. Les 55 % qui avaient quitté la société parce qu'ils étaient mécontents ont été interrogés en détail sur les causes de cette insatisfaction.

Au lieu de poser la question directement, le responsable de l'enquête avait choisi d'interroger de façon inverse, c'est-à-dire que les permutants étaient priés de dire quel était, à leur avis, le facteur le plus important de satisfaction dans le travail. 31,7 % ont cité le travail lui-même, qu'ils veulent intéressant et stimulant ; 20,2 % ont cité les relations avec les collègues ; 10,6 % la sécurité de l'emploi ; 10,6 % la qualité de la direction, principalement son attitude à l'égard des employés ; 1,9 % seulement ont cité le salaire.

Ce rôle apparemment réduit des considérations financières dans la décision de partir est confirmé par les réponses à une autre question destinée à savoir si, dans le nouveau poste, l'ancien employé gagne davantage. En effet :

- 42,9 % seulement ont déclaré qu'il gagnerait plus ;
- 39,6 % qu'ils obtiendraient le même salaire ;
- 17,5 % qu'ils gagneraient moins.

Les préposés ont également noté qu'un grand nombre de femmes et de jeunes quittaient l'industrie privée pour un poste de professeur, de travailleur social ou d'employé d'un service public, où les salaires sont moins élevés.

Les nombreuses enquêtes réalisées pour le compte de la maison Sandoz lui servent à mettre au point un programme de participation et de motivation du personnel. Les résultats sont positifs puisque le taux de rotation de la maison mère en Suisse est passée de 17,5 en 1971 à 13 % en 1973, chiffre qui est inférieur à la moyenne suisse.



**canton
de berne**

Tour de ville par terre et par eau

(V.V.B.) Dès le 1^{er} avril 75 et jusqu'au 31 octobre les tours de ville seront à nouveau au programme à Berne. De confortables autocars conduiront en une heure et demie les visiteurs désireux de connaître toutes les curiosités de la ville. Des guides expérimentés, qui en sachant long sur la ville fédérale et qui parlent allemand, français, anglais et italien (sur demande également russe, espagnol, portugais, hollandais, suédois et japonais) leur raconteront l'histoire de la ville et leur signaleront ses particularités. Le prix est de 11 francs par personne, le départ a lieu quotidiennement (sauf les après-midi des dimanches et des jours de fête) sur le quai des autobus n° 3, au sud du nouveau bâtiment principal de la gare. Du 1^{er} avril au 1^{er} mai et du 16 au 31 octobre, chaque jour à 14 h 15 et du 2 mai au 15 octobre à 10 heures aussi.

En plus des tours de ville, il existe les promenades sur l'Aar qui conduisent du Schwellenmätteli au pont de Kappel en passant autour de la ville. Du 1^{er} mai au 15 septembre, si le temps et le nombre des participants le permettent (réservation et inscription à l'Office du tourisme de la ville à la Gare principale), un bateau confortable et moderne et de plus insubmersible, appareille tous les vendredis à 18 h 45 montre en main et vous conduit sur l'onde jusqu'au pont de Kappel en passant sous une douzaine d'autres ponts. Arrivés à bon port, un car P.T.T. vous attend et vous ramène à la gare. Le trajet « tour de ville sur l'eau » coûte 15 francs par personne y compris le retour.

Restauration de la Tour des Hollandais

(V.V.B.) Ce qui caractérise la Waisenhausplatz de Berne, c'est bien la Tour des Hollandais, une curiosité qui pose pas mal d'énigmes aux historiens. Ce bâtiment doit son nom à des officiers bernois rentrant de Hollande, où ils avaient servi, et suspectés par les autorités car ils se livraient en cachette au plaisir défendu du tabac, en se cachant dans une pièce du haut de la tour, et ceci presque jusqu'à la fin du 17^e siècle. On ne sait pas si cette tour est un reste des anciennes fortifications savoyardes édifiées au 13^e siècle. La première gravure où l'on retrouve cette tour date de 1623. Les Bernois d'aujourd'hui ont été très satisfaits d'apprendre que l'on allait restaurer cette tour — qui était en très mauvais état — en suivant fidèlement les anciens plans. En ce moment, on est justement en train de démolir la salle légendaire de la tour, mais cet été déjà, tout sera à nouveau reconstruit.



**canton
de genève**

Art moderne à Genève

C'est en 1973 que l'Association Musée d'art moderne s'est constituée à Genève sur une base purement privée, avec des cotisations annuelles de 100 à 1000 francs. Elle a pour objectif premier de réunir et présenter au public une collection d'œuvres d'art du XX^e siècle. Sa première réalisation a été l'ouverture, à fin février, de la Salle d'art contemporain au Musée d'art et d'histoire de Genève où sont exposés des tableaux peints depuis la dernière guerre, ainsi que des plastiques de Luginbühl, Giacometti, Berrocal et César.

31^e Concours international d'exécution musicale, Genève 1975

Le 31^e Concours international d'exécution musicale de Genève aura lieu du 13 au 27 septembre 1975 et comportera les disciplines suivantes : chant, piano, violoncelle, guitare et trompette. Peuvent y participer les jeunes musiciens de tous pays, âgés de 15 à 30 ans (pianistes, violoncellistes, guitaristes et trompettistes), de 20 à 30 ans (cantatrices) et de 22 à 32 ans (chanteurs). Le montant total des prix s'élève à 80.000 francs suisses, prix spéciaux compris.

Le concours est organisé avec l'appui de la Ville et de l'Etat de Genève et en collaboration avec la Radio-Télévision suisse romande et l'Orchestre de la Suisse romande.

Les prospectus, en quatre langues, contenant le règlement et les programmes, viennent de paraître ; ils sont envoyés gratuitement à ceux qui en font la demande au Secrétariat du Concours, Palais Eynard, CH-1204 Genève. Les inscriptions sont reçues jusqu'au 1^{er} juillet 1975. La liste des jurés, maîtres éminents de différents pays, sera publiée fin mars.



**canton
de neuchâtel**

Un grand savant neuchâtelois est mort : Jean Georges Baer

(C.P.S.) La subite disparition de Jean G. Baer, professeur honoraire à la Faculté des Sciences et ancien directeur de l'Institut de Zoologie de l'Université, laissera un grand vide dans le monde scientifique suisse et étranger.

Né en Angleterre où il passa son enfance, il suivit les cours du Gymnase cantonal à Neuchâtel et commença ensuite en parallèle des études de sciences et de médecine à l'Université de

Genève. Mais il opta rapidement pour la biologie et, à l'âge de 23 ans, il présentait sa thèse de doctorat en Parasitologie à Neuchâtel.

Dans les années 30, il fréquenta le laboratoire du professeur Joyeux à Paris avec qui il travailla pendant de très nombreuses années. Puis il travailla comme assistant au Museum d'Histoire naturelle et à la Faculté de médecine de Genève, où il assurait en même temps l'enseignement de la parasitologie comme privat-docent. Nommé chargé de cours à l'Université de Neuchâtel en 1936, il devint professeur ordinaire de Zoologie et d'Anatomie comparée en 1941, succédant ainsi à son maître le professeur Fuhrmann à la tête de l'Institut de Zoologie. Il en dirigera les destinées jusqu'à sa retraite en 1972. D'abord logé très à l'étroit à l'avenue du Premier-Mars, le professeur Baer se dépença sans compter pour la construction d'un nouvel Institut sur la colline du Mail. En 1954, il eut la joie de voir la réalisation de ce beau projet. Près de 20 ans plus tard, « le Mail » étant de nouveau à l'étroit, M. Baer, à la veille de prendre sa retraite, put voir l'Institut de Zoologie s'agrandir à nouveau dans les locaux transformés de l'ancien « immeuble Allegro ».

En parallèle, le professeur Baer a mené une carrière scientifique extrêmement riche, comme en témoigne la publication de plus de 200 travaux et de plusieurs ouvrages. Son livre « Ecology of animal Parasites » (1951) restera un classique de la Parasitologie.

De nombreuses distinctions récompensèrent ses travaux, parmi lesquelles il faut mentionner le doctorat honoris causa de l'Université de Montpellier (1965) et, l'an dernier la médaille de la société royale de Zoologie de Londres. En l'appelant à la présidence de la Fédération mondiale de Parasitologie, du Comité spécial du Programme

Biologique International et en lui confiant de hautes responsabilités dans les Congrès mondiaux de Zoologie, le monde scientifique a rendu hommage à la fois à sa compétence, à la sûreté de son jugement et à ses qualités d'administrateur. Sur le plan national, ces mêmes qualités lui ont valu d'être appelé à siéger pendant 12 ans au Fonds National Suisse de la Recherche Scientifique. D'autre part, il fut membre fondateur du Centre Suisse de Recherches Scientifiques en Côte d'Ivoire, institution qui lui doit son développement actuel en dépit de grosses difficultés financières.

Un lieu de culte neuf fois centenaire . la Collégiale de Neuchâtel

(C.P.S.) Sur les 170.000 habitants que compte le canton de Neuchâtel, bien peu connaissent l'histoire de la fière et remarquable Collégiale qui jouxte le château du chef-lieu. Il paraît utile, au moment où la cathédrale de Lausanne va célébrer son 700^e anniversaire de souligner que l'antique Collégiale de Neuchâtel est vieille de près de neuf cents ans.

Elle a déjà suscité nombre d'appréciations dont l'une des plus irrévérencieuses fut sans doute celle d'Alexandre Dumas qui — étonné par la pierre jaune utilisée pour sa construction — la comparait à un monument taillé dans une motte de beurre. Les historiens les plus attentifs et les plus cultivés se sont penchés sur son histoire et la documentation concernant la collégiale de Neuchâtel est vaste, mais encore assez peu précise. Un écrit de 1841 donne sur l'origine de l'édifice des renseignements précieux. Le chœur en est roman, le vaisseau gothique primitif.

L'ensemble de l'édifice donne lieu à bien des questions difficiles à résoudre : a-t-il été construit dès l'origine sur le plan ac-

tuel ? Ou est-il composé de pièces rapportées ? Il y a eu des adjonctions à l'édifice primitif, c'est incontestable : la chapelle Saint-Guillaume, celle des deux petites chapelles latérales, et la partie supérieure de la tour. On voit du côté de l'Occident la forme de l'ancienne tour, qui était beaucoup moins élevée, et du côté du Midi la date de l'exhaussement postérieur : « Je fus fait en l'an Milcccc vgt huit ». Mais la partie où est actuellement le chœur est-elle aussi ancienne que la nef ? La plupart de ceux qui se sont occupés de cette question, croient que cette partie-là a été la dernière construite. Mais l'on pourrait soutenir qu'elle l'a été au contraire la première : car c'est la plus achevée. Ce qui contribue à rendre la question embarrassante, c'est le mélange du style bysantin et du style gothique, du système de plein cintre et du système ogival : ils sont en confusion dans l'église, comme pour dérouter les recherches des amateurs d'antiquités. La fenêtre en ogive qui ouvre du côté du château, et qui est évidemment une pièce rapportée, ne semble-t-elle pas être là pour ajouter aux incertitudes ? La balance pencherait en faveur de l'unité de plan pour ceux qui — sans faire trop de recherches — s'en rapportent à leur coup d'œil, soit qu'ils se placent au chœur, ou sous l'ancien portail.

Mais si cette église a été bâtie, comme il n'est guère possible d'en douter, à plusieurs époques, quelle a été celle de sa première construction ? Et qui a été son premier fondateur ? Le chancelier de Montmollin, d'accord avec la chartulaire du Chapitre, cité par le chanoine Baillets, en fait remonter la construction jusqu'au X^e siècle. Mais le baron de Chambrier, se fondant sur un acte de 1209, ne la fait remonter qu'au XII^e siècle. Ce qui est certain, c'est qu'un Ulrich et une Berthe en ont été les fondateurs : ces deux noms se trouvent dans l'inscription suivante qu'on lisait avant l'an

1530 sur une pierre votive, placée au-dessus de la grande porte du chœur :

« Respice Virgo pia me Bertha Sca Maria et simul Ilichus, it Fugiens inimic dat dom Honoris id facientibus et Para [dis] ».

Mais qui étaient cette Berthe et cet Ulrich ? Si on le savait positivement, il n'y aurait plus d'incertitude sur l'époque de la construction. Mais on l'ignore. On a fait à cet égard quatre conjectures dont deux doivent être, sans aucune hésitation, rangées au nombre des fables, à savoir celle qui attribue la fondation de l'église de Neuchâtel à l'impératrice Berthe, femme de l'empereur Henri-IV, et celle qui l'attribue à une Berthe, fille d'un comte de Samarie, qu'aurait épousée, dans la Terre sainte, un Ulrich, seigneur de Neuchâtel.

On ne peut donc choisir qu'entre l'opinion du chancelier de Montmollin, qui regarde décidément la reine Berthe de Bourgogne comme fondatrice de la Collégiale, et celle de M. de Chambrier qui ne veut admettre d'autre fondateur de cette église qu'Ulrich d'Arconcié et sa femme Berthe, de la maison de Glâne ; à moins qu'on ne réunisse ces deux opinions en regardant la reine Berthe comme première fondatrice, et la femme d'Ulrich d'Arconcié comme seconde fondatrice.

Les recherches de M. de Gaumont, dans son histoire de l'architecture religieuse, militaire et civile du Moyen-Age, sembleraient plus favorables à l'opinion du chancelier de Montmollin, car il dit qu'à l'époque de l'architecture romane primitive, qui va jusqu'au XI^e siècle, les églises n'avaient pas de clocher, qu'à l'époque de l'architecture romane secondaire (XI^e siècle) les corbeaux ou modillons dans les églises figurèrent des têtes d'hommes grotesques ou grimaçants, des têtes d'animaux, etc..., et que c'est alors qu'on commença à voir des tours sur les églises. Quand on examine bien

la partie extérieure de la Collégiale, qui est à droite de la grande porte du chœur, on est porté à croire que, dans l'origine, il n'y avait pas de tour, car il y a une différence notable entre l'ouvrage de maçonnerie qui est au-dessous du cordon en moulure, et celui qui est au-dessus ; et au-dessus, on n'y voit plus les marques des maçons (triangles, flèches, etc...). Or, si dans l'origine, cette église n'était pas destinée à avoir de tour, elle date de l'époque de l'architecture romane primitive.



**canton
du valais**

Sierre commémore le centième anniversaire de la naissance de Rainer Maria Rilke

« Je suis hypersensitif », disait Rainer Maria Rilke de lui-même ! Ce « signe » qui traduit toute l'œuvre poétique et en prose de Rilke a été ressenti par de nombreux auteurs, mais le cri le plus déchirant a certainement été exprimé par Paul Valéry écrivant : « Rilke devenu brusquement pour moi une étrange douleur, un mal inattendu après une douceur, une intimité immédiate ». Et Romain Rolland, Maurice Betz, André Gide, Jules Supervielle, Charles Vildrac, pour ne citer que quelques écrivains, ont apporté également des témoignages émouvants sur l'œuvre et sur le poète.

Cette gloire rilkéenne s'est alors rapidement étendue dans de nombreux pays et auprès d'un nombre toujours plus important de lecteurs.

Aussi, lorsque Rainer Maria Rilke arriva à Sierre (Valais / Suisse) en 1921, il était déjà entouré d'une très large vénération. Installé d'abord à l'ancien Grand Hôtel Château Bellevue, il fut invité à s'établir au Château de Muzot, sur Sierre, et devint vite,

et avec beaucoup de spontanéité, amoureux de ce pays.

C'est là non seulement qu'il a écrit des œuvres très importantes comme « les Elégies » et les « Quatrains Valaisans », mais c'est de là aussi qu'il a échangé une correspondance avec des écrivains d'expression française et allemande et, également avec des « gens du pays ».

Si la Bibliothèque nationale suisse possède une donation très importante de cette correspondance, la ville de Sierre est fière d'ouvrir au public un musée fort intéressant grâce à trois autres donations.

Par ailleurs, Rilke étant enterré à Rarogne, où sa tombe est devenue un lieu de pèlerinage, il était naturel que Sierre commémorât le centième anniversaire de la naissance du poète avec un certain faste culturel : spectacles, concerts, exposition permanente, prix international de poésie qui se transformera en une biennale, baptême d'une rose au nom de Rainer Maria Rilke.

Cet « Eté Rainer Maria Rilke 1975 », à Sierre se déroulera du 14 juin au 14 septembre, avec un final sous le signe de la rose, les 17, 18 et 19 octobre.

GRAND STOCK

de

PETITS ROULEMENTS RADIAUX

Alésage : 1 ½ à 10 ½



**ROULEMENTS MINIATURES
BIENNE S. A.**

REPRÉSENTANT :
Sté William BAEHNI et Cie
147, rue Armand-Silvestre
92 COURBEVOIE
333-46-54



Une gamme R. M. B.